

RCS : EVRY Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 00123 Numéro SIREN : 451 647 903 Nom ou dénomination : BRICO DEPOT

Ce dépôt a été enregistré le 16/07/2021 sous le numéro de dépôt 14403

BRICO DEPOT
Société par actions simplifiée au capital de 240 000 000 €
Siège social : 30 et 32 rue de la Tourelle 91310 Longpont sur Orge
451 647 903 RCS EVRY

Procès-verbal de l'Assemblée Générale
Le : 16 JUL. 2021
N° : 16403

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 8 JUILLET 2021

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2021

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 38 558 204,11 euros de la manière suivante :

- Bénéfice de l'exercice 38 558 204,11 €
- Affecté en totalité au poste « Autres Réserves » 38 558 204,11 €

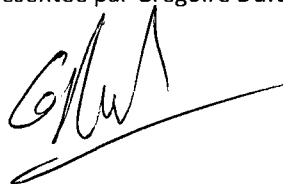
Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société sont de 676 821 062 euros.

Pour se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, il est rappelé ci-après les dividendes distribués au titre des 3 derniers exercices.

Exercice	Distribution globale	Revenus éligibles à l'abattement de 40 %	Revenus non éligibles à l'abattement
31/01/2020	-	-	-
31/01/2019	40 000 000 €	-	40 000 000 €
31/01/2018	-	-	-

Pour copie certifiée conforme,

Le Président,
Kingfisher Investissements
Représentée par Grégoire Dufour



BRICO DEPOT

Société par actions simplifiée

30-32 RUE DE LA TOURELLE

91310 LONGPONT-SUR-ORGE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 janvier 2021

BRICO DEPOT

Société par actions simplifiée

30-32 RUE DE LA TOURELLE

91310 LONGPONT-SUR-ORGE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 janvier 2021

À l'associé unique de la société BRICO DEPOT

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BRICO DEPOT relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.



Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er février 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lille, le 17 mai 2021

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Edouard LHOMME

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0		0	0
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Concessions, brevets et droits similaires	26 062 290	26 059 230	3 060	20 820
Fonds commercial	76 164 441	2 960 621	73 203 820	73 203 820
Autres immobilisations incorporelles	405 875	0	405 875	0
Avances sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
TOTAL Immobilisations incorporelles	102 632 605	29 019 851	73 612 754	73 224 641
Terrains	0	0	0	0
Constructions	276 047 758	197 722 731	78 325 028	87 793 257
Installations techniques, matériel	113 799 741	93 505 734	20 294 006	24 164 732
Autres immobilisations corporelles	10 197 140	9 333 033	864 107	1 097 243
Immobilisations en cours	16 529 951	0	16 529 951	4 917 733
Avances et acomptes	252 902	0	252 902	9 724
TOTAL immobilisations corporelles	416 827 492	300 561 497	116 265 995	117 982 688
Participations selon la méthode de meq	0	0	0	0
Autres participations	7 359	0	7 359	7 359
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	0	0	0	0
Autres immobilisations financières	823 713	0	823 713	885 371
TOTAL Immobilisations financières	831 072	0	831 072	892 730
Total Actif Immobilisé (II)	520 291 170	329 581 348	190 709 821	192 100 059
Matières premières, approvisionnements	0	0	0	0
En cours de production de biens	0	0	0	0
En cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	560 074 657	18 163 996	541 910 661	553 353 705
TOTAL Stock	560 074 657	18 163 996	541 910 661	553 353 705
Avances et acomptes versés sur commandes	79 805	0	79 805	120
Clients et comptes rattachés	20 368 948	1 447 424	18 921 524	11 986 145
Autres créances	484 285 196	4 236 335	480 048 861	405 610 666
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
TOTAL Créances	504 733 950	5 683 759	499 050 191	417 596 931
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
dont actions propres:				
Disponibilités	37 199 103	0	37 199 103	14 788 905
TOTAL Disponibilités	37 199 103	0	37 199 103	14 788 905
Charges constatées d'avance	6 216 171	0	6 216 171	4 865 098
Total Actif Circulant (III)	1 108 223 881	23 847 755	1 084 376 126	990 604 639
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	0		0	0
Prime de remboursement des obligations (V)	0		0	0
Ecart de conversion actif (VI)	118 660		118 660	204 508
Total Général (I à VI)	1 628 633 711	353 429 103	1 275 204 608	1 182 909 206

Bilan passif

BILAN PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel dont versé : 240 000 000	240 000 000	240 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	0	0
Ecart de réévaluation dont écart d'équivalence 0	0	0
Réserve légale	24 000 000	24 000 000
Réserves statutaires ou contractuelles	0	0
Réserves réglementées dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0	0	0
Autres réserves dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0	370 024 502	331 028 803
TOTAL Réserves	394 024 502	355 028 803
Report à nouveau	0	0
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	38 558 204	38 995 699
Subventions d'investissement	0	0
Provisions réglementées	4 238 356	4 608 054
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	676 821 062	638 632 556
Produit des émissions de titres participatifs	0	0
Avances conditionnées	0	0
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)	0	0
Provisions pour risques	26 178 233	22 576 009
Provisions pour charges	58 808 046	57 876 693
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	84 986 279	80 452 702
Emprunts obligataires convertibles	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0	0
Emprunts et dettes financières divers dont emprunts participatifs : 0	867 951	1 162 845
TOTAL Dettes financières	867 951	1 162 845
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 066 373	749 941
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	383 356 660	351 954 437
Dettes fiscales et sociales	99 365 775	105 205 349
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5 284 647	1 953 924
Autres dettes	23 438 494	2 676 548
TOTAL Dettes d'exploitation	512 511 948	462 540 198
Produits constatés d'avance	0	0
TOTAL DETTES (IV)	513 379 899	463 703 043
Ecart de conversion Passif (V)	17 368	120 904
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	1 275 204 608	1 182 909 206

Résultat de l'exercice en centimes

38 558 204,11

Total du bilan en centimes

1 275 204 607,83

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	2 279 126 930	5 051 288	2 284 178 218	2 213 378 191
Production vendue biens	266 630	0	266 630	325 509
Production vendue services	24 823 821	4 036 741	28 860 561	26 870 217
Chiffres d'affaires nets	2 304 217 381	9 088 029	2 313 305 410	2 240 573 917
Production stockée			0	0
Production immobilisée			0	0
Subventions d'exploitation			329 204	0
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			26 939 563	27 997 438
Autres produits			2 773 348	3 153 135
Total des produits d'exploitation (I)			2 343 347 524	2 271 724 489
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			1 401 250 499	1 395 559 867
Variation de stock (marchandises)			12 305 213	-18 970 321
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			0	0
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			0	0
Autres achats et charges externes			437 906 883	414 910 626
Impôts, taxes et versements assimilés			41 452 526	41 566 210
Salaires et traitements			241 806 560	228 610 058
Charges sociales			74 436 653	72 986 199
Dotations d'exploitation			19 341 349	20 744 179
sur immobilisations			0	0
Dotations aux amortissements			21 382 235	19 436 046
Dotations aux provisions			7 260 552	11 904 304
Sur actif circulant : dotations aux provisions			33 762 167	14 371 242
Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges				
Total des charges d'exploitation (II)			2 290 904 637	2 201 118 408
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			52 442 887	70 606 082
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			0	0
Produits financiers de participations			0	0
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			0	0
Autres intérêts et produits assimilés			133 243	49 500
Reprises sur provisions et transferts de charges			0	0
Différences positives de change			0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des produits financiers (V)			133 243	49 500
Dotations financières aux amortissements et provisions			0	0
Intérêts et charges assimilées			2 810 360	1 125 418
Différences négatives de change			0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des charges financières (VI)			2 810 360	1 125 418
RÉSULTAT FINANCIER			-2 677 117	-1 075 917
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			49 765 770	69 530 164

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	19 577 114	18 441 582
Produits exceptionnels sur opérations en capital	243 250	80 350
Reprises sur provisions et transferts de charges	21 207 436	18 634 665
Total des produits exceptionnels (VII)	41 027 800	37 156 597
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	5 289 103	7 627 780
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 947	477 056
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	19 253 052	30 160 768
Total des charges exceptionnelles (VIII)	24 545 101	38 265 604
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	16 482 699	-1 109 007
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	7 277 000	7 545 000
Impôts sur les bénéfices (X)	20 413 265	21 880 458
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	2 384 508 568	2 308 930 587
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	2 345 950 364	2 269 934 888
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	38 558 204	38 995 699

NOTES SUR LES PRINCIPES COMPTABLES

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/02/2020 au 31/01/2021.

Le total du bilan est de 1 275 204 608 € et le résultat s'élève à 38 558 204 €.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE :

i. Gestion de la crise sanitaire Covid-19 :

Brico Dépôt s'est équipée en matériels de protection (masques, gel et plexiglass) et a renforcé la sécurisation de ses dépôts dans une recherche de protection des clients et des collaborateurs.

Pour les collaborateurs volontaires pendant la période de confinement, l'entreprise a versé la prime Macron mise en place à titre exceptionnel.

Des coûts additionnels, notamment logistique, ont également été supportés au cours de cette période de crise.

Notre société a bénéficié de l'aide gouvernementale au titre de l'activité partielle dans le cadre de la fermeture des magasins lors du premier confinement à hauteur de 8,5 millions d'euros.

ii. 2 PSE validés par la DIRECCTE le 3 juillet 2018 et le 1er août 2019

Les Plans de Sauvegarde de l'Emploi accompagnant (i) le projet de réorganisation des sociétés Brico Dépôt et Euro Dépôt Immobilier et (ii) les conséquences du projet de fermeture des dépôts Brico Dépôt de Flins sur Seine et de Calais ont été mis en œuvre. Le coût total de ces 2 PSE a impacté les résultats des 2 exercices précédents. Une provision de 3,9 m€ subsiste dans les comptes à la clôture de cet exercice.

iii. Prêt Garanti par l'Etat

Dans le contexte de la pandémie COVID-19, Brico Dépôt a souscrit le 6 mai 2020 un Prêt Garanti par l'Etat (PGE) d'un montant de 200 Millions d'euros, remboursable à l'issue d'une année. Les sociétés Kingfisher Investissements, Euro Dépôt Immobilier et Kingfisher plc se sont à ce titre portées « caution solidaire » des obligations de Brico Dépôt. Le Comité Corporate France a décidé de procéder le 11 décembre 2020 au remboursement anticipé de l'intégralité de ce PGE.

iv. Contrôle fiscal et autre procédure

La vérification de comptabilité engagée par la DVNI le 26 août 2019 s'est poursuivie, avec une période d'interruption liée à la pandémie de covid-19. La réunion de synthèse s'est tenue le 18 janvier 2021. Postérieurement à la clôture de l'exercice, une proposition de rectification a été adressée à la société en date du 17 février 2021.

Il est également rappelé que Brico Dépôt est toujours en procédure de contrôle par la Direction Régionale des Douanes de Paris-Ouest depuis le 7 juin 2019 au titre de ses opérations d'importation intervenues depuis le 16 juillet 2016, les opérations de contrôle ayant également été suspendues sur la majeure partie de l'année 2020 dans le contexte de la crise sanitaire.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis selon les dispositions de la loi du 30 avril 1983, du décret du 29 novembre 1983, du Règlement ANC n°2018-01 et conformément aux principes généralement admis.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et en conformité avec les règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est celle des coûts historiques.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

FONDS COMMERCIAL

Les fonds de commerce, enregistrés à leur coût d'acquisition, sont dépréciés, le cas échéant, selon la méthode décrite ci après pour les immobilisations corporelles. Leur valeur actuelle au bilan, en accord avec les règles de dépréciation des actifs, correspond à la valeur la plus élevée entre la valeur de marché et la valeur d'utilité.

Pour déterminer celle-ci, le fonds commercial est regroupé avec l'ensemble du groupe d'actif auquel il appartient, comme le préconise la norme IAS36, étant donné qu'il n'a pas de flux de trésorerie direct associé.

MALIS DE FUSION TECHNIQUES :

Pour chacun des malis techniques présents à l'actif, une revue annuelle d'indices de perte de valeur des actifs sous-jacents est réalisée en vue de déterminer le montant de la dépréciation potentielle de ces malis techniques.

En cas de sortie de l'actif sous-jacent d'un mali de fusion, la quote-part de mali de fusion affectée à cet actif sera sortie à due concurrence.

LOGICIELS :

Les logiciels sont inscrits à l'actif pour leur coût d'acquisition (prix d'achat des licences, droits d'utilisation) ou leur coût direct de développement qui correspond aux dépenses externes et aux frais de personnel directement attribuables aux projets

Ils sont amortis suivant la méthode linéaire sur des durées d'utilisation allant de 1 à 5 ans. Les logiciels étant amortissables en dégressif, des amortissements dérogatoires sont comptabilisés pour la différence avec les amortissements calculés selon la méthode linéaire.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES :

Elles sont inscrites à leur coût d'acquisition (prix d'achat majoré des frais accessoires) ou à leur coût de production lorsqu'il s'agit de « livraisons à soi-même » ; elles n'incluent pas de frais financiers.

Les amortissements sont calculés suivant la méthode linéaire en fonction des durées réelles d'utilisation suivantes :

Catégorie	Durée
Constructions	20 ans
Agencements	5 à 20 ans selon nature
Rayonnage	5 à 10 ans selon nature
Matériel et outillage	3 à 5 ans selon nature
Matériel de transport	5 ans
Mobilier de bureau	4 à 8 ans
Matériel informatique	4 à 5 ans

Par ailleurs, il n'est pas retenu de valeur résiduelle en fin de vie des immobilisations pour la détermination des plans d'amortissement. Les frais d'acquisition des immobilisations sont désormais activés.

Un amortissement dérogatoire est mis en place pour les catégories d'immobilisations amortissables en dégressif.

Tous les éléments amortissables ou non sont, le cas échéant, suite à une revue d'indices de perte de valeur, dépréciés par voie de provision pour les ramener à leur valeur actuelle.

Ainsi, lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur des immobilisations, il est procédé au calcul de la valeur recouvrable, définie comme la valeur la plus élevée entre la valeur de marché (diminuée du coût de cession) et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation du bien.

Dans le cas où la valeur recouvrable serait inférieure à la valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée pour la différence entre ces deux montants. Les pertes de valeur relatives aux immobilisations à durée de vie définie peuvent être reprises ultérieurement si la valeur recouvrable redevient plus élevée que la valeur nette comptable (dans la limite de la dépréciation initialement comptabilisée).

IMMOBILISATIONS FINANCIERES :

TITRES DE PARTICIPATION :

La valeur des titres de participation correspond au coût historique d'acquisition. Si la valeur d'usage, appréciée en fonction de l'actif net, de la rentabilité et des perspectives de développement devenait inférieure à leur valeur brute, une provision pour dépréciation serait constituée pour le montant de la différence.

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES :

Les autres titres immobilisés sont dépréciés si la valeur de marché devient inférieure à la valeur comptable.

Les créances et prêts sont provisionnés lorsque la situation financière du débiteur laisse apparaître une probabilité de non remboursement.

STOCKS :

Il s'agit de stocks de marchandises.

Les stocks sont évalués au prix de revient moyen pondéré.

La valeur brute des marchandises comprend le prix d'achat et les frais accessoires, notamment les frais d'approche réels nécessaires à l'acheminement des produits jusqu'à leur premier lieu de stockage, et tient compte des remises quantitatives de fin d'année.

Une provision pour dépréciation est éventuellement constatée par catégorie de stocks (gamme ou déréférencés) sur la base de la valeur probable de réalisation et du délai d'écoulement ou du temps écoulé depuis la date de déréférencement, afin d'adapter la provision en fonction du niveau de risque.

CREANCES :

Elles sont valorisées à leur valeur nominale et font l'objet d'une provision pour dépréciation lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

CREANCES ET DETTES EN DEVISES :

Les créances et dettes faisant l'objet d'une couverture efficace sont enregistrées sur la base du cours de couverture et sont maintenues à ce cours jusqu'au règlement effectif. Aucun écart de change latent n'est constaté dans les comptes en fin de période.

ECARTS de CONVERSION :

Les créances et dettes non couvertes sont comptabilisées au cours du jour et sont converties au cours de clôture. Lorsque l'application du taux de conversion à la date de l'arrêté des comptes a pour effet de modifier les montants précédemment comptabilisés, les différences de conversion sont inscrites à des comptes transitoires prévus par le PCG.

Des provisions pour pertes de change sont systématiquement comptabilisées pour le montant des écarts de conversion actif constatés.

A compter du 1er janvier 2017, en application du règlement ANC n°2015-05 du 2 juillet 2015 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture, les pertes et gains de change relatifs aux créances et aux dettes commerciales sont comptabilisés dans le résultat d'exploitation.

INSTRUMENTS FINANCIERS :

La société a recours à des instruments financiers (achats de devises à terme) pour couvrir l'exposition au risque de change sur les achats de marchandises hors frais d'approche : ils sont souscrits en fonction de la date de transfert de propriété. Ils sont utilisés dans le cadre d'une couverture de flux financiers.

Les contrats d'achat et de vente de dollars à terme non échus sont mentionnés en engagement hors bilan, conformément aux principes comptables français.

Eléments sur les contrats à terme au 31 janvier 2021 :

Valeur de la couverture (en USD) : 225 450 000 dollars

Juste valeur à terme (en EUR) : 184 857 504 euros

Moins-value latente (en EUR) : -6 974 325 euros

DETTES : Affacturage inversé (reverse factoring) :

La société a mis en place avec la plateforme Prime Revenue un contrat de reverse factoring, proposé à environ 70 fournisseurs de marchandises. Les dettes fournisseurs payées par ce moyen figurent en dettes d'exploitation, au poste Dettes fournisseurs et comptes rattachés.

DISPONIBILITES EN DEVISES :

Les flux bancaires en devises utilisés pour la couverture de flux marchandises sont comptabilisés au cours de couverture et sont maintenus à ce cours jusqu'au règlement effectif. Aucun écart de change latent n'est constaté dans les comptes en fin de période.

Les autres flux bancaires sont constatés au cours du jour. Le solde des comptes bancaires est converti en fin de période au cours de clôture.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES :

Des provisions sont comptabilisées pour des risques et charges nettement précisés quant à leur objet - liés à des litiges commerciaux, prud'homiaux, garanties données aux clients, et tous autres litiges divers - et dont l'échéance ou le montant ne peuvent être fixés de façon précise, lorsqu'il existe une obligation vis-à-vis de tiers et qu'il est certain ou probable que cette obligation provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente.

Le niveau de provision tient compte de la probabilité de réalisation du risque.

INDEMNITES DE DEPART EN RETRAITE :

Afin de couvrir les engagements de retraite, la société KINGFISHER INVESTISSEMENTS a signé un contrat d'assurance régissant le fonctionnement du régime d'indemnités de départ en retraite des salariés du groupe en France.

Pour la part non couverte par ce contrat, la société comptabilise dans ses comptes, conformément à la recommandation CNC du 01/04/2003 une provision pour retraite.

Le calcul de cette provision résulte du calcul des engagements de retraite, réalisé par un actuair extérieur.

Les engagements sont calculés individuellement, selon la méthode rétrospective, en tenant compte de la probabilité d'être présent dans l'entreprise à l'âge du départ à la retraite, de la rotation moyenne du personnel, de tables d'espérance de vie, en appliquant un taux d'actualisation de 0.289 % à la clôture de l'exercice (contre 0.74 % à l'ouverture).

Les écarts actuariels résultant notamment de la variation du taux d'actualisation sont constatés directement dans le compte de résultat.

Les impacts des lois de financement de la sécurité sociale 2012 à 2014 sont pris en compte dans l'estimation de l'engagement ; ils impactent notamment les écarts actuariels. Il s'agit essentiellement de la prise en compte du passage graduel de l'âge légal de la retraite de 60 à 62 ans, ainsi que du passage de l'âge de 65 à 67 ans pour la liquidation de la retraite sans abattement et de l'allongement du nombre de trimestre requis.

Valeur nette au bilan 31/01/2020	49 534 371
---	-------------------

Charge de l'exercice	5 402 451
Retraite payée dans l'exercice	-531 917
Provisions reprises correspondant à l'impact du PSE	-11 184
Coût des services de l'exercice	4 107 014
Coût d'intérêts	380 864
Rendement attendu des actifs	-18 768
Ecart actuariel	1 476 442
Valeur nette au bilan 31/01/2021	54 936 822

Defined Benefit Obligation (DBO)	57 533 064
Juste valeur des actifs	-2 596 244
Obligation nette au 31/01/2021	54 936 820

REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES DE LA DIRECTION

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe car, elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE :

Les comptes de la société sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes de la société suivante :

KINGFISHER plc
3 Sheldon Square
London W2 6PX
ROYAUME UNI

IDENTITE DE LA SOCIETE TETE DE GROUPE D'INTEGRATION FISCALE

KINGFISHER INVESTISSEMENTS SAS
Zone industrielle de Templemars
59 175 TEMPLEMARS

MODALITES DE REPARTITION DE LA CHARGE D'IMPOT sur les SOCIETES

Il est retenu le principe de neutralité en vertu duquel la filiale doit constater dans ses comptes pendant toute la durée de l'intégration dans le groupe Kingfisher Investissements SAS une charge d'impôt sur les sociétés, de contributions additionnelles et de précompte analogue à celle qu'elle aurait constatée si elle n'avait pas été intégrée.

TAUX D'IMPOT APPLIQUE

Le taux d'impôt sur les sociétés applicable aux résultats de l'exercice est de 32,02% (taux normal de 31 % au-delà de la fraction de bénéfices excédant 500 000€, le taux de 28% s'appliquant à la fraction de bénéfices inférieure ou égale à 500 000€, augmenté de la contribution additionnelle de 3,3%).

Concernant la situation fiscale latente et différée, tenant compte des dispositions de la loi de finances pour 2018, corrigée par la loi du 11 juillet 2019, une ventilation est opérée selon que le dénouement de la base d'IS interviendra :

- au cours de l'exercice prochain 2021/22 : l'impact de l'IS est évalué à 28,41 %,

- au-delà : l'impact d'IS est évalué à 25,83%,
ce taux devant s'appliquer à partir de l'exercice clos au 31 janvier 2023.

PARTIES LIEES

La société étant détenue en totalité par Kingfisher Investissements, les transactions non conclues à des conditions normales de marché n'entrent pas dans le champ d'application des règlements ANC 2010-02 et 2010-03.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE :

i. Gestion de la crise Covid-19

En avril 2021, le gouvernement a pris de nouvelles décisions avec un re-confinement national sur le territoire. L'activité de bricolage reste identifiée de 'première nécessité' et les équipes de Brico Dépôt s'adaptent, comme elles l'ont fait depuis le début, pour trouver la bonne réponse en conservant leurs priorités : la sécurité des équipes et des clients, la protection de l'entreprise et la lutte contre la Covid-19. Les réalisations 2021 de la société dépendront de l'impact de la Covid-19.

ii. Ouverture de dépôts

L'enseigne prévoit d'ouvrir deux nouveaux dépôts au cours du 1er semestre sur les sites de Ballainvilliers et Pontault Combault.

Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
			Virement de poste à poste	Acquisitions, créations et apports
	Frais d'établissement et de développement (I)	0		0
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	102 226 731		405 875
	Terrains	0	0	0
	Sur sol propre	0		0
	Sur sol d'autrui	55 898 261	103 691	0
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	217 530 359	3 180 270	465 491
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	114 831 936	1 050 514	336 548
	Installations générales, agencements, aménagements divers	0		0
	Matériel de transport	0		0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	10 135 384	35 879	106 042
	Emballages récupérables et divers	0		0
	Immobilisations corporelles en cours	4 928 188		15 972 117
	Avances et acomptes	9 724		247 502
	TOTAL (III)	403 333 851	4 370 354	17 127 700
	Participations évaluées par mise en équivalence	0	0	0
	Autres participations	7 359	0	0
	Autres titres immobilisés	0	0	0
	Prêts et autres immobilisations financières	885 371	0	74 291
	TOTAL (IV)	892 730	0	74 291
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	506 453 311	4 370 354	17 607 866

Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation légale Valeur d'origine Immob.fin d'exercice
		Virement de poste à poste	Cession, mise en HS ou mise en équivalence		
	Frais d'établissement et de développement (I)	0	0	0	0
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	0	0	102 632 605	0
	Terrains	0	0	0	0
	Sur sol propre	0	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	5 000	55 996 951	0
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	0	1 125 313	220 050 807	0
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	0	2 419 257	113 799 741	0
	Installations générales, agencements, aménagements divers	0	0	0	0
	Matériel de transport	0	0	0	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	0	80 165	10 197 140	0
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0
	Immobilisations corporelles en cours	4 370 354		16 529 951	0
	Avances et acomptes	0	4 324	252 902	0
	TOTAL (III)	4 370 354	3 634 058	416 827 492	0
	Participations évaluées par mise en équivalence	0	0	0	0
	Autres participations	0	0	7 359	0
	Autres titres immobilisés	0	0	0	0
	Prêts et autres immobilisations financières	0	135 949	823 713	0
	TOTAL (IV)	0	135 949	831 072	0
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	4 370 354	3 770 007	520 291 170	0

Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE				
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augmentations dotations	Apports fusion	Diminutions sorties et reprises	Fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0		0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		26 041 469	17 761		0	26 059 230
Terrains		0	0	0	0	0
Sur sol propre		0	0		0	0
Constructions	Sur sol d'autrui	36 197 234	2 591 246		0	38 788 479
	Installations générales, agencements	146 006 235	11 414 680		1 122 366	156 298 549
Installations techniques, matériels et outillages		89 927 680	5 830 843		2 419 257	93 339 266
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers	0	0		0	0
	Matériel de transport	0	0		0	0
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	9 021 039	392 159		80 165	9 333 033
	Emballages récupérables et divers	0	0		0	0
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)		281 152 188	20 228 927	0	3 621 788	297 759 327
TOTAL GENERAL (I + II + III)		307 193 657	20 246 688	0	3 621 788	323 818 557

Cadre B		VENTILATION DES DOTATIONS DE L'EXERCICE		AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	
Immobilisations amortissables		Amortissement linéaires	Amortissements dégressifs	Dotations	Reprises
Frais d'établissement et de développement (I)		0			
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		17 761			
Terrains		0			
Sur sol propre		0			
Constructions	Sur sol d'autrui	2 591 246		130 370	330 792
	Installations générales, agencements	11 414 680			
Installations techniques, matériels et outillages		5 830 843		10 782	14 709
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers	0			
	Matériel de transport	0			
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	392 159		2 534	167 882
	Emballages récupérables et divers	0			
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)		20 228 927	0	143 686	513 384
TOTAL GENERAL (I + II + III)		20 246 688	0	143 686	513 384

Provisions inscrites au Bilan

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers	0	0	0	0
Provisions investissements	0	0	0	0
Provisions pour hausse des prix	0	0	0	0
Amortissements dérogatoires	4 608 054	143 686	513 384	4 238 356
- Dont majorations exceptionnelles de 30%	0	0	0	0
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992	0	0	0	0
Provisions implantation étranger après 1.1.1992	0	0	0	0
Provisions pour prêts d'installation	0	0	0	0
Autres provisions réglementées	0	0	0	0
TOTAL (I)	4 608 054	143 686	513 384	4 238 356
Provisions pour litige	3 607 793	411 778	310 880	3 708 692
Frais de développement	0	0	0	0
Provisions pour pertes sur marchés à terme	0	0	0	0
Provisions pour amendes et pénalités	0	0	0	0
Provisions pour pertes de change	204 508	118 660	204 508	118 660
Provisions pour pensions	49 534 371	5 945 552	543 101	54 936 822
Provisions pour impôts	0	0	0	0
Provisions pour renouvellement des immobilisations	0	0	0	0
Provisions pour gros entretien	0	0	0	0
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer	0	0	0	0
Autres provisions pour risques et charges	27 106 031	18 792 770	19 676 695	26 222 105
TOTAL (II)	80 452 702	25 268 760	20 735 184	84 986 279
Provisions sur immos incorporelles	2 960 621	0	0	2 960 621
Provisions sur immos corporelles	4 198 975	195 818	1 592 623	2 802 170
Provisions sur titres mis en équivalence	0	0	0	0
Provisions sur titres de participations	0	0	0	0
Provisions sur autres immos financières	0	0	0	0
Provisions sur stocks	10 232 625	18 163 996	10 232 625	18 163 996
Provisions sur comptes clients	1 333 740	1 447 424	1 333 740	1 447 424
Autres provisions pour dépréciations	3 736 166	1 770 816	1 270 646	4 236 335
TOTAL (III)	22 462 126	21 578 054	14 429 633	29 610 546
TOTAL GENERAL (I + II + III)	107 522 882	46 990 500	35 678 201	118 835 181
Dont dotations et reprises d'exploitation		28 642 788	14 470 765	
Dont dotations et reprises financières		0	0	
Dont dotations et reprises exceptionnelles		18 347 712	21 207 436	
dépréciations des titres mis en équivalence				0

Eléments constitutifs du fonds commercial

Le fonds commercial se décompose de la manière suivante :

Rubriques	Valeur à la fin de l'exercice précédent	Variation de l'exercice		Valeur à la fin de l'exercice
		Augmentation	Diminution	
Fonds de commerce	54 130 943			54 130 943
Mali de fusion :				
Affectés à des fonds de commerce	12 854 235			12 854 235
Dépréciations des fonds de commerce	-1 281 702			-1 281 702
Droits au bail	9 179 262		0	9 179 262
Amortissements des droits au bail	0		0	0
Dépréciations des droits au bail	-1 678 919			-1 678 919
Total	73 203 820	0	0	73 203 820

L'ensemble de la valeur du fonds est constitué des fonds de commerce de bricolage, acquis ou reçus par le biais d'apports et de fusions.

Les malis de fusion concernent d'anciennes filiales absorbées.

1 fonds est déprécié, en application de la méthode de calcul des flux de trésorerie actualisés.

Etats des échéances des créances et des dettes

cadre A		Etat des créances		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	
Créances rattachées à des participations				0	0	0	
Prêts				0	0	0	
Autres immos financières				823 713	0	823 713	
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE				823 713	0	823 713	
Clients douteux ou litigieux				1 811 154	1 811 154	0	
Autres créances				13 245 261	13 245 261	0	
Créances représentatives de titres prêtés				0	0	0	
Personnel et comptes rattachés				1 663 793	1 663 793	0	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				3 866 834	3 866 834	0	
Impôts sur les bénéfices				0	0	0	
Taxe sur la valeur ajoutée				12 504 440	12 504 440	0	
Etat et autres collectivités				1 189 793	1 189 793	0	
Autres impôts				0	0	0	
Etat - divers				0	0	0	
Groupes et associés				410 453 747	410 453 747	0	
Débiteurs divers				54 315 169	54 315 169	0	
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT				499 050 191	499 050 191	0	
Charges constatées d'avance				6 216 171	6 216 171	0	
TOTAL DES CREANCES				506 090 075	505 266 362	823 713	
Prêts accordés en cours d'exercice				0			
Remboursements obtenus en cours d'exercice				0			
Prêts et avances consentis aux associés				0			
cadre B	Etat des dettes			Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles				0	0	0	0
Autres emprunts obligataires				0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine				0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine				0	0	0	0
Emprunts et dettes financières divers				867 951	218 342	649 609	0
Fournisseurs et comptes rattachés				354 074 789	354 074 789	0	0
Personnel et comptes rattachés				42 308 102	42 308 102	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				20 779 785	20 779 785	0	0
Impôts sur les bénéfices				0	0	0	0
Taxe sur la valeur ajoutée				19 996 702	19 996 702	0	0
Etat et autres collectivités publiques				0	0	0	0
Obligations cautionnées				0	0	0	0
Autres impôts				16 281 187	16 281 187	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				5 284 647	5 284 647	0	0
Groupes et associés				47 750 112	47 750 112	0	0
Autres dettes				6 046 625	6 046 625	0	0
Dette représentative de titres empruntés				0	0	0	0
Produits constatés d'avance				0	0	0	0
TOTAL DES DETTES				513 389 899	512 740 290	649 609	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice				0	Emprunts auprès des associés personnes physiques		0
Emprunts remboursés en cours d'exercice				0			

Charges à payer

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	26 299
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	210 463 063
Dettes fiscales et sociales	58 922 766
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	983 997
Autres dettes	911 056
Total	271 307 180

Produits à recevoir

	Montant
Créances clients et comptes rattachés	3 088 589
Autres créances	57 226 297
Total	60 314 886

Charges et produits exceptionnels

~~Nature des charges~~	~~Charges exceptionnelles~~
VNC des éléments d'actif cédés	2 947
Dotations au provisions pour risques	18 008 208
Amortissements dérogatoires	143 686
Dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations	1 101 158
Autres	5 289 103
TOTAL	24 545 101

~~Nature des produits~~	~~Produits exceptionnels~~
Prix cession d'éléments d'actif	5 117
Reprises provisions pour risques et transferts de charges	19 101 429
Reprises d'amortissements dérogatoires	513 384
Reprises dépréciations sur immobilisations	1 592 623
Autres	19 815 248
TOTAL	41 027 800

Nombre et valeur nominale des composants du capital social

	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/01/2021	Valeur nominale
Actions ordinaires	2 400 000			2 400 000	100,00
Total	2 400 000	0	0	2 400 000	

Ventilation du chiffre d'affaires en KE

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 31/01/21	Total 31/01/20	Variation en % 2020/2019
VENTES DE MARCHANDISES	2 279 127	5 051	2 284 178	2 213 378	3,20%
PRODUCTION VENDUE					
De biens : Vente de palettes	267	0	267	326	-18,09%
De services : Produits divers	24 775	4 037	28 811	23 868	20,71%
De services : Location de véhicules	49		49	3 003	-98,36%
TOTAL	2 304 217	9 088	2 313 305	2 240 574	3,25%

Transfert de charges

Nature des transferts	Montant	Imputation au compte
Transf charges chèques impayés	545 713	79141600
Transf charges achats de marchandises	36 926	79160000
Transf charges démarques inconnues	0	79160100
Transf charges entretien immeuble	35 983	79161200
Transf charges entretien matériel	34 577	79161400
Transf Ch rep camion	19 392	79161600
Transf ch. Formation	261 146	79161850
Transf Ch Avt Nature	369 675	79164000
Transf Ch Salaires	1 972 805	79164100
Transf Ch Sociales	251 383	79164200
Transf Ch IDR	422 844	79164300
Transf Ch Act Part	8 518 354	79164500
TOTAL	12 468 797	

Variation des capitaux propres

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant distribution sur résultats antérieurs		638 632 556
Distribution sur résultats antérieurs		
Capitaux propres après distribution sur résultats antérieurs		638 632 556
Variations en cours d'exercice	En moins	En plus
Variation des provisions réglementées	513 384	143 686
Autres variations (Distributions, Résultat de l'exercice)		38 558 204
SOLDE		38 188 506
Situation à la clôture de l'exercice		Solde
CAPITAUX PROPRES AVANT REPARTITION		676 821 062

Répartition de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	49 765 770	18 265 610	31 500 160
Résultat exceptionnel à court terme	16 482 699	4 564 111	11 918 588
Résultat exceptionnel à long terme			
Participation aux fruits de l'expansion	-7 277 000	-2 416 456	-4 860 544
RESULTAT COMPTABLE	58 971 469	20 413 265	38 558 204

Entreprises liées : éléments relevant de plusieurs postes du bilan

Rubriques	Montant concernant les entreprises liées avec un lien de participation	Dettes/créances repré. par effets de commerce	
ACTIF CIRCULANT			
Créances clients et comptes rattachés	3 865 109		
Autres créances	406 588 637		
Capital souscrit appelé non versé			
	410 453 747	0	0
DETTES			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	29 291 871		0
Dettes sur immobilisations			
Autres dettes	18 458 241		
	47 750 112	0	0

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

BRICO DEPOT

Engagements financiers donnés et reçus

ENGAGEMENT DONNES (CAUTIONS BANCAIRES)					
Garant	Bénéficiaire	Site concerné	Montant post-index	Date d'émission	Echéance
BNP	SIGPIERRE	CARCASSONNE	40 395	03/03/2008	14/02/2024
BNP	RHOPIERRE	CARCASSONNE	40 395	03/03/2008	14/02/2024
BNP	DKR PARTICIPATIONS	THOUROTTE	153 637	15/07/2009	23/10/2030
BNP	IMMORENTE	CLAIRA	202 974	15/12/2010	08/10/2030
BNP	SOFIRST	PLOUER	114 276	01/06/2012	17/02/2021
BNP	SAS CECOVILLE	CHAUMONT	96 500	06/07/2012	durée indéterminée
BNP	SCI AP BERGERAC	MONTCEAU LES MINES	128 264	02/10/2013	11/07/2022
BNP	SO FIRST	NANTERRE	121 500	15/01/2015	01/10/2022
BNP	STE IMMOBILIERE GPE CASINO	LA RICAMARIE	13 982	23/01/2015	02/03/2025
BNP	NATEXIS LEASE IMMO	MULHOUSE	45 000	05/04/2016	31/12/2024
BNP	MERCIALYS	RENNES 2	143 750	22/12/2016	26/07/2026
BNP	ALTA LES ESSARTS	LES ESSARTS LE ROI	100 000	22/12/2016	28/02/2026
BNP	LAVAL IMMO	LAVAL	115 000	22/12/2016	30/10/2026
BNP	SI NO LA	SISTERON	87 500	09/03/2017	01/10/2023
BNP	LA MAISON DU TREIZIEME	LE POINCONNET	75 000	10/03/2017	31/12/2023
BNP	LEXY PARK	LEXY	95 000	05/07/2017	19/09/2027
BNP	CARMILLA	BREST	112 500	11/09/2017	16/10/2026
BNP	LES LAURIERS	HAGUENAU	161 458	01/07/2018	31/03/2026
BNP	CARMILLA	BREST	75 000	07/09/2018	28/02/2025
BNP	CARMILLA	BREST	112 500	07/09/2018	16/10/2026
BNP	SCI AP BERGERAC	MONTCEAU LES MINES	144 000	20/11/2018	31/12/2022
BNP	SCI MERLI 4	EPINAL 2	128 090	18/10/2019	29/02/2028
BNP	SCI DES GENEVRIERS	CHALEZEULE	57 213	08/01/2020	30/09/2025
BNP	SCI FOCH	PERRIGNY	111 380	08/01/2020	31/12/2026
BNP	SCI Les Marais	ANDILLY	110 000	12/01/2021	31/12/2029
BNP	DIRECTION GENERALE DES FINANCES		425 632	16/03/2009	durée indéterminée
BNP	DOUANES		550 000	27/03/2018	durée indéterminée
		TOTAL	3 560 946		

ENGAGEMENT RECUS (CAUTIONS BANCAIRES)			
Détail des engagements reçus			
CAUTIONS BANCAIRES RECUES DES FOURNISSEURS DANS LE CADRE DES TRAVAUX IMMOBILIERS			63 780
		TOTAL	63 780

Situation fiscale latente ou différée

Rubriques	Bases à échéance < 1 an	Bases à échéance > 1 an	Impôt (Taux : 28.41%)	Impôt (Taux : 25.83%)	Total
IMPOT DU SUR :					
Provisions réglementaires :					
Provisions pour hausse de prix					
Provisions pour fluctuation des cours					
Provisions pour investissements					
Amortissements dérogatoires		4 238 356		1 094 767	1 094 767
Subventions d'investissement					
TOTAL ACCROISSEMENTS					1 094 767
IMPOT PAYE D'AVANCE SUR :					
Charges non déductibles temporairement (à déduire l'année suivante) :					
Congés payés					
Participation des salariés	7 276 000		2 067 112		2 067 112
Organic	305 269		86 727		86 727
TASCOM	520 039		147 743		147 743
Ecart de conversion passif	17 368		4 934		4 934
A déduire ultérieurement :					
Provisions et dépréciations diverses	10 778 589	6 032 791	3 062 197	1 558 270	4 620 467
Provisions pour propre assureur					
Autres : Provisions pour indemnités de départs en retraite		54 936 822		14 190 181	14 190 181
TOTAL ALLEGEMENTS					21 117 164
SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE					-20 022 396
IMPOT DU SUR :					
Moins-values différées sur instruments de couverture	-6 974 325		-1 981 406		-1 981 406
CREDIT A IMPUTER SUR :					
Amortissements réputés différés					
Déficits reportables					
Moins-values à long terme					
SITUATION FISCALE LATENTE NETTE					-1 981 406

Effectif moyen par catégorie

Effectif	HOMMES	FEMMES
TITULAIRES D'UN CONTRAT DE TRAVAIL :		
Employés	3 158	2 165
Agents de maîtrise	930	534
Cadres	755	408
SANS LA VENTILATION CI-CONTRE :		
Personnel prêté : 409		
Personnel mis à disposition : 690		
TOTAL	4 843	3 107